

- 1 PHASE 1- ETAT DES LIEUX DE L'EXISTANT SUR LE TERRITOIRE SEINE AVAL
- 2 PHASE 2- ETUDE DES BESOINS
- PHASE 3 ETUDE DE L'OPPORTUNITÉ DE MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL COLLECTIF DE TRANSFORMATION
- PHASE 4- GOUVERNANCE DE L'OUTIL ET STATUTS JURIDIQUE
- 5 PHASE 5- ESTIMATION BUDGÉTAIRE
- 6 PHASE 6- SYNTHÈSE ET RESTITUTION DE L'ÉTUDE
- 7 ANNEXE





Identification des outils de transformation ou commercialisation existants ou à venir sur le territoire et leur capacité à répondre aux besoins locaux.





PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ET DU CONTEXTE DE SON TERRITOIRE



PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

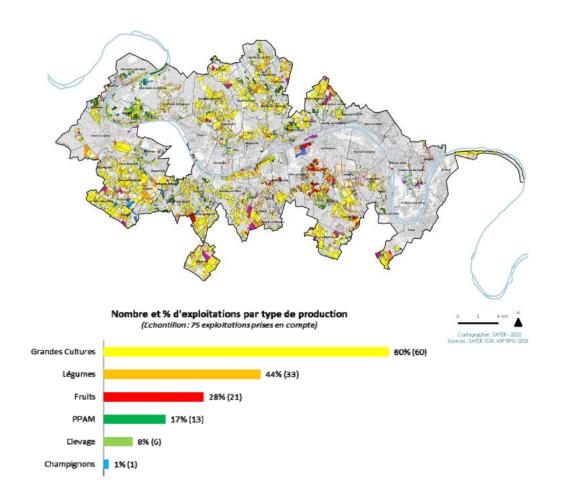
Valorisation des productions locales en seine Aval

- Etude portée par l'ADADSA et réalisée par la SAFER Idf
- Les 4 GALs portent un projet de coopération autour de la thématique du produit local.
 L'objet de ce projet est :
- o D'améliorer la connaissance et la compétence des acteurs,
- o D'améliorer la visibilité des produits locaux,
- D'échanger et de diffuser des bonnes pratiques,
- o De développer des modes de commercialisation innovants adaptés aux contraintes des petits producteurs /transformateurs,
- o De développer l'intérêt des acteurs pour des approches collectives et favoriser des liens avec d'autres territoires
- Visée de l'étude: cibler les besoins des exploitants locaux en termes d'outils de transformation/ commercialisation, proposer un atelier collectif adapté à ces besoins et étudier la faisabilité et la rentabilité de la structure.



Le territoire Seine Aval: un territoire agricole

Entre production et transformation: point de blocage







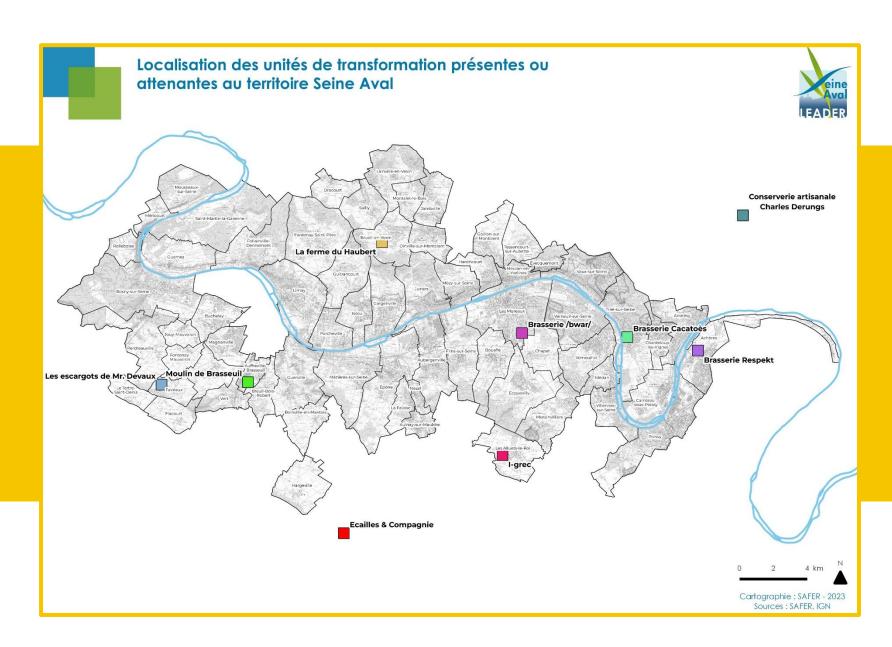
ECOSYSTÈME DE L'ÉTUDE

INVENTAIRE ET DESCRIPTION DES OUTILS DE TRANSFORMATION EXISTANTS



UNITÉS DE TRANSFORMATION EXISTANTES

Unités de transformation présentes ou attenantes au territoire Seine Aval





VOLUMES TRANSFORMÉS PAR LES UNITÉS DE TRANSFORMATION PRÉSENTES ET ATTENANTES AU TERRITOIRE

	ETABLISSEMENT	STATUT JURIDIQUE	PRODUITS TRANSFORMES	VOLUMES	LOGISTIQUE
UNITÉS DE TRANSFORMATION EXISTANTES OU À VENIR SUR LE TERRITOIRE SEINE AVAL	MOULIN DE BRASSEUIL	SAS	BLÉS ET CÉRÉALES FRANCILIENS BIO :SEIGLE, ÉPEAUTRE, ENGRAIN	8.500 T DE FARINES PRODUITES PAR AN 85 T DE CAPACITÉ D'ÉCRASEMENT QUOTIDIENNE	UNITÉ DE FABRICATION : 100% MEULE DE PIERRE
	FERME DU MOULIN DU HAUBERT	GAEC	PRODUCTION CÉRÉALIÈRE & AVICOLE &TRANSFORMATION	200 POTS DE RILLETTES /AN	ABATTOIR ET BOUTIQUE À LA FERME
	I GREC	SAS	SPÉCIALITÉS LAITIÈRES	4.4 T DE YAOURTS / MOIS 28000 POTS PRODUITS / MOIS	RÉCUPÉRATION DU LAIT ISSU DE LA FERME DE GRIGNON – IDF – AGRICULTURE RAISONNÉE
	RESPEKT / BWAR/ CACATOES	SAS	BRASSERIE BIERE LOCALE		

	ETABLISSEMENT	LOCALISATION	STATUT JURIDIQUE	PRODUITS TRANSFORMES	VOLUMES	LOGISTIQUE
	CONSERVERIE ARTISANALE CHARLES DERUNGS	95310 SAINT-OUEN- L'AUMÔNE- 91	SARL	PUR JUS DE FRUITS, NECTARS ET PÉTILLANTS SIROPS DE FRUITS CONFITURES ET GELÉES EXTRA CONSERVES DE FRUITS, PRÉPARATIONS DE LÉGUMES	ENTRE 650 000 ET 900 000 T / AN	EPLUCHAGE MANUEL CONSERVERIE EQUIPÉE
UNITÉS DE TRANSFORMATION ATTENANTES AU TERRITOIRE SEINE AVAL OU UTILISEES	CONSERVERIE DE LA FORET	SAMOIS SUR SEINE - 77 120 km de seine aval	SARL	·TARTINABLES ·SOUPES, ·SAUCES, ·PLATS FRUITS		
PAR LES EXPLOITANTS DU TERRITOIRE	ECAILLES & COMPAGNIE	THOIRY	SARL	RILLETTES ET SOUPES DE POISSON	50 000/ AN	CONSERVERIE EQUIPEE
	LES POTAGERS DE MARCOUSSIS	MARCOUSIS - 91 60 km de Seine Aval	ASSOCIATION DÉCLARÉE D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE	SOUPES ET VELOUTÉS TARTINADES SAUCES COMPOTES ET PURÉE DE FRUITS CONFITURES JUS		

CONSTAT

- Faible taux de transformation au sein du territoire
- Transformation céréalière majoritaire

ETAT DES LIEUX DES OUTILS DE TRANSFORMATION PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE SEINE AVAL

ATOUTS (FORCES)	FAIBLESSES
• Patrimoine agricole riche et étendu	 Faible diversification des productions agricoles (activités agricoles en grande culture à 89%)

OPPORTUNITES	MENACES
 Forte demande des exploitants quant à la présence d'une unité de transformation sur le territoire. Volonté de faire de la petite série, de pouvoir adapter les recettes, d'avoir un visuel qualitatif 	 Faible offre sur le territoire : peu d'unités de transformation Fermeture d'unités de transformations existantes sans remplacement de ces dernières (ex: La manufacture de légumes – Groupe SOS) Tonnage des productions à transformées peu conséquentes

PHASE 2- ETUDE DES BESOINS



ENQUÊTE TERRAIN ET ANALYSE DES RÉSULTATS SOULEVÉS

ATELIER 1- Concertation et synergie entre les producteurs enquêtés afin de déterminer 2 scénarios d'outils de transformation/ commercialisation prioritaires



ENQUÊTE TERRAIN AUPRÈS DES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

Etude d'opportunité d'un outil collectif de transformation alimentaire - Territoire Seine Aval

L'ADADSA a initié un projet autour de la valorisation des productions locales en Seine Aval.

Ce projet inclut notamment la réalisation d'une étude visant à définir vos besoins en matière de transformation et de commercialisation dans le but d'aboutir à un financement potentiel d'un outil collectif. Cette étude est portée par l'ADADSA et réalisée par la Safer lef

La première étape de cette étude est de faire remonter vos besoins en outils de transformation ou pouvant faciliter votre commercialisation en direct, en répondant au rapide questionnaire ci-dessous. Nous vous laissons jusqu'au 4 septembre pour y répondre.

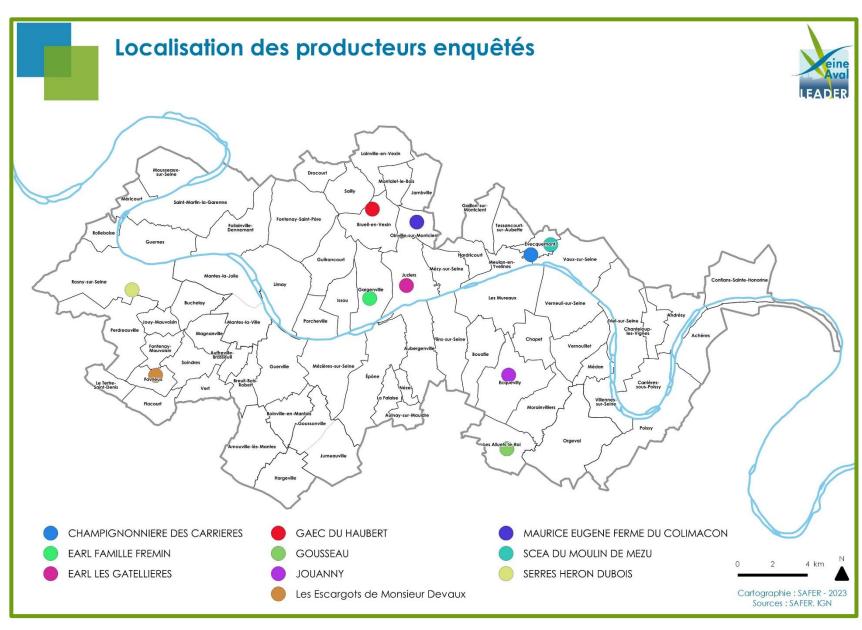
Les intéressés seront ainsi recontactés début septembre pour participer à un **atelier** où l'idée sera d'échanger pour faire converger vos intérêts vers un outil prioritaire. Une **visite** d'un projet similaire déjà existant sera prévue lors d'une seconde rencontre.

Suite à cela, un modèle d'outil collectif de transformation ou de commercialisation adapté à vos besoins sera réalisé avec une première approche de faisabilité, de rentabilité et de portage juridique de la structure.

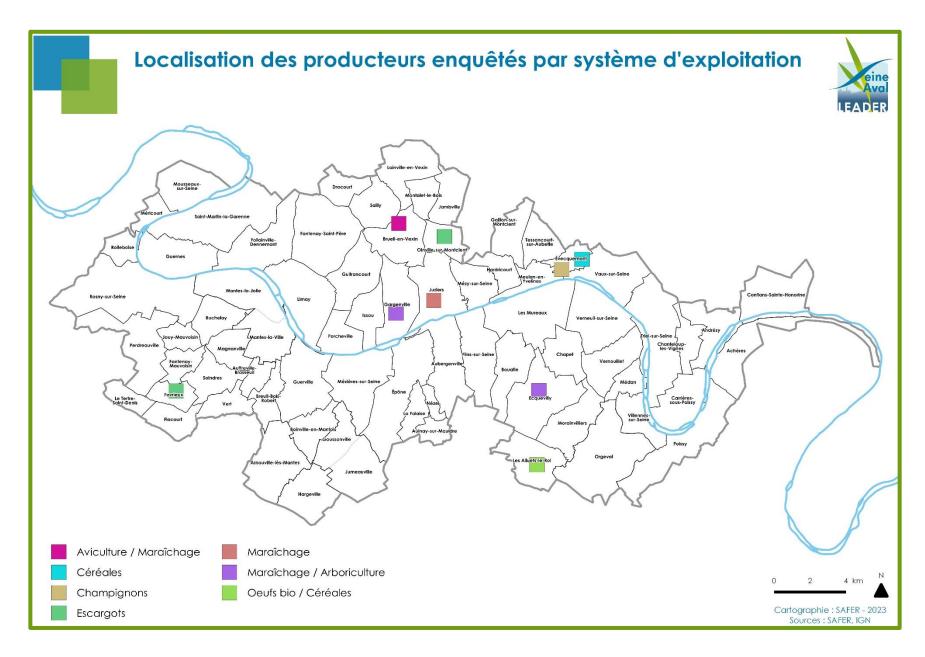
Ainsi, la finalité de cette étude serait de proposer un outil collectif doté d'un équipement efficace répondant aux normes d'hygiène, de qualité et pouvant être mobile au besoin.

Pour le producteur/ transformateur, un tel outil de transformation ou de commercialisation pourrait par exemple vous permettre de dégager une valeur ajoutée à vos produits transformés, d'éviter les pertes de production dues aux invendus et de permettre une vente de vos produits bruts ou transformés sans intermédiaires, tout au long de l'année.

Voici quelques exemples d'outils: étiqueteuse, conditionneuse, pressoir (huile, fruits), moulin, four à pain, fabrication de pâtes, semoules, transformation laitière, etc.



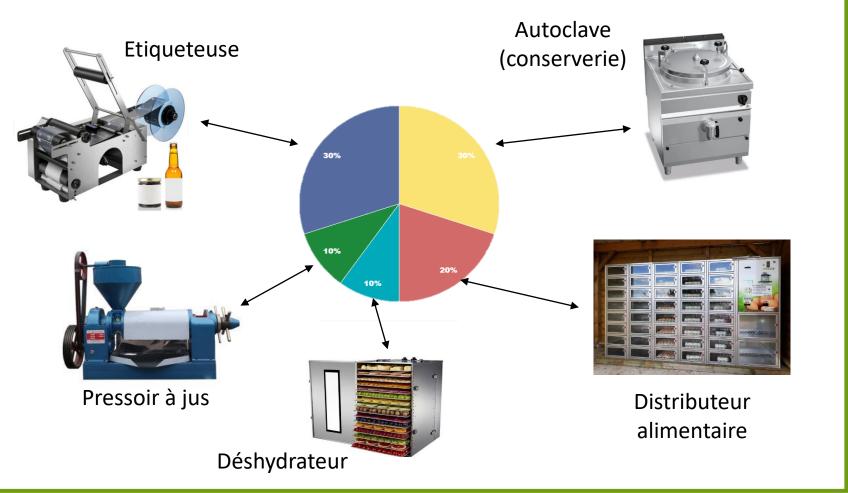
ENQUÊTE TERRAIN AUPRÈS DES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE





BESOINS DES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE







LE PRESSOIR À HUILE



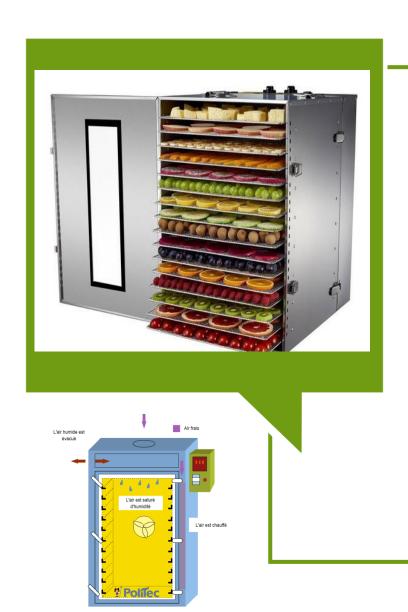






- Outil pouvant revêtir un caractère collectif;
- Pas de production d'huile connue sur le territoire Seine Aval
- Outil adapté à une production de niche : les oléagineux (noix, noisettes, graines de tournesol, de colza, etc.) ne concernant qu'une minorité de répondant
- Faible mobilité de 1'outil;
- Moindre intérêt de la part des interrogés;

LE DESHYDRATEUR









- Outil pouvant revêtir un caractère collectif;
- Outil pouvant s'adapter à une multiplicité de productions: maraichage, arboriculture, céréales, champignons, etc.
- Outil non mobile
- Moindre intérêt de la part des interrogés;



LE DISTRIBUTEUR ALIMENTAIRE



<u>Pour un système de distribution de</u> <u>40 casiers non réfrigérés</u>

Investissements			
distributeurs	20 000 €		
1 automate (CB)			
Aménagements			
Local chalet bois (18 m²)	14 000 €		
Parking			
Communication			
Panneaux	1 000 €		
Affiches et flyers			
Total	35 000 €		
Amortissement / 5 ans	7 000 € /an		
Amortissement / 7 ans	5 000 € / an		



- Outil pouvant revêtir un caractère collectif;
- Outil pouvant s'adapter à une multiplicités de productions;
- Outil pouvant convenir à différents systèmes de commercialisation: produits frais et conserves <u>Exemple</u>: œufs, productions maraichère, arboricoles et conserves, type :soupes, confitures, sauces, terrines, etc.



- Outil non mobile
- Logistique complexe :
 fréquence de
 ravitaillement des
 casiers;
- Emplacement géographique : à la convergence des différentes exploitations;



ATELIER DE CONCERTATION 1 : SYNERGIE ENTRE PRODUCTEURS ET DÉTERMINATION DE 2 SCÉNARIOS D'OUTILS COLLECTIF À PRIORISER

Ecueil principal
: Difficulté de
mobilisation des
producteurs
intéressés par le
financement de
l'outil collectif de
transformation/
commercialisation

Projet cooperation ADADSA 25 septembre 2023 Adele MAISTRE - Animatrice LEADER lucie FRABOUL - Communante enberine GRECO Renand BOULEC - Communautée urbaine GPSFO
FRANCE ETTERM Agriculteur
Frénce Falsien EARL Famille Frence Camille LONGE_ Safer Idf_

Etude opportunité outil collectif

SCENARIO 1- ETIQUETEUSE SEMI-AUTOMATIQUE







OFFRE

	QTE
MACHINE DE BASE - In écann battle permettant un pilotage facile possédant un compteur de produits - Un écann battle permettant un pilotage facile possédant un compteur de produits - Un posté de pos étiquettes - Réglage de la hauteur de possé de l'étiquette par le plateau support bobine (hauteur minimum de poss o mm, hauteur manaimum de poss 190 mm) - Un mandrin en 76 mm - Une calitus permettant l'étiquetage de produits © entre 45 et 145 mm - Une cellule de détection du produit pour la pose automatique de l'étiquette - Machine aux normes CE	1
Poste de pose étiquettes (laize : 190 mm)	INCLUS
MACHINE COMPLÈTE HT	3 160 €
Port et Emballage Caisse bois	200 €
TOTAL HT	3 360 €

Atouts

(origines internes)

- •Internalisation de la transformation au sein de l'exploitation (proximité)
- Adaptée aux petites séries de production
- •Outil adapté à tout type de production agricole et tout type de transformation : jus de pomme, conserves, etc.

Opportunité (origines externes)

- Etiquettes personnalisées (aspect graphique, marketing)
- Outil adapté à toutes sortes de produits contenants : soupes, confiture, sauces, terrines, etc.
- Cout faible de l'outil : 3 360 euros
- •Logistique : étiqueteuse peut être mobile d'une exploitation à une autre car monté sur chassis

Faiblesses

- Etiqueteuse doit être doublée d'une imprimante à étiquettes
- Calibrage de l'outil: Nécessité d'adapter l'étiqueteuse aux différents contenants
- •Former les agriculteurs à l'usage de la machine
- Nécessité qu'un agriculteur soit responsable de l'outil : opérations de maintenance, etc.

Menaces

- •Quantité de conserves à étiqueter
- •Logistique : transport de l'étiqueteuse d'une exploitation à une autre ou transport des contenants de l'exploitation à l'étiqueteuse

SCENARIO 2- CONSERVERIE - LÉGUMERIE



Atouts (origines internes)

- •Internalisation de la transformation au sein de l'exploitation (proximité)
- Possibilité de faire de petits volumes
- Valorisation des invendus

Opportunité (origines externes)

- Permet une diversification de l'offre commerciale en petites séries (soupes, veloutés, tartinades, sauces, jus, etc.)
- Outil adapté aux différentes exploitations agricoles
- Concurrence régionale des conserves en fruits/ légumes : prix de vente compétitif

Faiblesses

- Cout de revient d'une conserve /2 par rapport aux produits frais
- Incertitude du volume à allouer
- •Former les agriculteurs à l'usage de la machine
- Rentabilité très faible (environ 50 cents / conserve)
- Logistique : transport des denrées de la ferme à l'unité de transformation puis au point de vente

Menaces

- Cout de l'outillage (exemple autoclave: entre 10 et 20 milles euros)- équipement complet évalué à 65 000 euros HT
- •Cout du local aux normes : entre 800 et 1200 euros /m2
- •Localisation du local à équidistance des exploitations
- Demande saisonnière de l'unité de transformation
- •Interdiction règlementaire d'avoir un usage diversifié (poisson / légumes) de la conserverie

RÉSUMÉ : LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ: LES SCENARIOS PRIORITAIRES

Enquête terrain et analyse des résultats soulevés

Concertation et synergie entre les producteurs enquêtés afin de déterminer 2 scénarios d'outils de

transformation/ commercialisation prioritaires

2 scénarios ont été jugés comme étant prioritaires :

- L'étiqueteuse semi-automatique imprimante collective: exploitants, permettant aux transformants d'ores et déjà leur production, de s'affranchir du coût de l'étiquetage prévu par leur conserveries partenaires et d'y apposer une étiquette personnalisée permettant de se démarquer dans l'offre commerciale.
 - La conserverie collective: les producteurs interrogés sont alignés sur les avantages qu'offrent l'outil, une conserverie permettrait aux producteurs de diversifier leur offre commerciale, d'écouler leurs produits non calibrés, derniers etc. toutefois ces doutent de la pertinence caractère collectif de l'outil.

SCENARIO 3- Légumerie attenante à une conserverie existante- Ecailles et compagnie

- Intérêt de Monsieur T.Pradere- Ecailles et compagnie de monter en gamme en utilisant au sein de ses conserves des légumes frais du territoires (actuellement usage de légumes surgelés). Par ailleurs, volonté de ce dernier de diversifier son offre commerciale à court terme, notamment par la mise en œuvre de plats préparés en conserve (issus de produits locaux)
- Investissement nécessaire dans une unité de transformation des produits végétaux frais bruts (1ère gamme) à des produits :
 - En conserve (2ème gamme)
 - Surgelés (3ème gamme)
 - Frais, prêts à l'emploi (4ème gamme)



Faible connaissance/ confiance des exploitants voisins

•Pas de volonté de porter la responsabilité d'un outil

Pas la volonté de s'engager économiquement

 Peur du nonrespect des règles de co-utilisation

VISITE DE LA CONSERVERIE ECAILLES ET COMPAGNIE

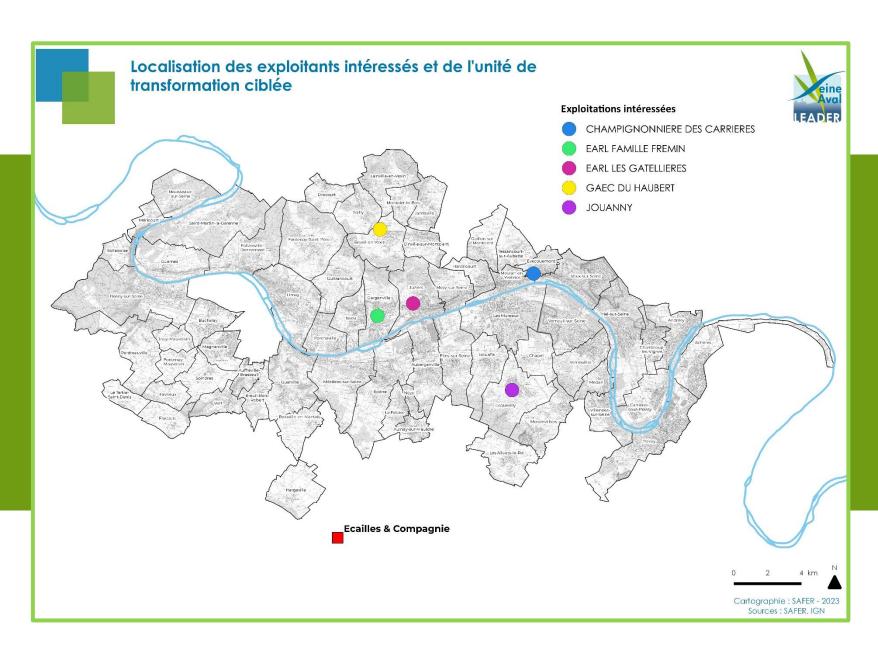
ATELIER 2- Visite guidée permettant de confronter les scénarios à la réalité d'une unité de transformation et de définir le scénario prioritaire



LOCALISATION DES EXPLOITANTS INTÉRESSÉS ET DE L'UNITÉ DE TRANSFORMATION CIBLÉE

Exploitants moteurs rencontrés

Ecailles & Compagnie- THOIRY





VISITE GUIDÉE - CONSERVERIE ÉCAILLES & COMPAGNIE

- Ecailles et compagnie:
 conserverie de la
 pisciculture de Villette
 - Gérant : Thibault
 PRADERE
- Visite guidée de la conserverie
- Présentation des différents outils : autoclave, étiqueteuse semi-automatique, cuisine et retour d'expérience



PARTICIPATION ATELIER 2

Ecueil
principal:
Difficulté de
mobilisation
des producteurs
intéressés

6. FICHE DE PRESENCE – ATELIER N°2 – VISITE UNITE DE TRANSFORMATION ECAILLES&COMPAGNIE – 14 NOVEMBRE 2023

PRESENTS	FONCTIONS	EMARGEMENT
Eugène MAURICE	Ferme du colimaçon	ABSENT
Eric JOUANI	Ferme le Marcault	ABSENT
Madame JOUANI	Ferme le Marcault	ABSENTE
Fabien FREMIN	Ferme de la Haye	The state of the s
Margaux GROSJEAN	Animatrice LEADER Seine Aval- ADADSA- SAFER IDF	080
Emanuel COUPIN T. PRADERE	Président Ecailles & Compagnie	Spragac
Camille LONGE	Chargée de mission Safer Idf	



SCENARIO 3- LÉGUMERIE ATTENANTE À UNE CONSERVERIE EXISTANTE

- Intérêt de Monsieur T.Pradere de monter en gamme en utilisant au sein de ses conserves des légumes frais du territoires (actuellement usage de légumes surgelés). Par ailleurs, volonté de ce dernier de diversifier son offre commerciale à court terme, notamment par la mise en œuvre de plats préparés en conserve (issus de produits locaux)
- Investissement nécessaire dans une unité de transformation des produits végétaux frais bruts (1^{ère} gamme) à des produits :
 - En conserve (2ème gamme)
 - Surgelés (3ème gamme)
 - Frais, prêts à l'emploi (4ème gamme)

LÉGUMERIE : UN MAILLON MANQUANT

Une **légumerie** est un outil de transformation de légumes frais bruts. Les légumes sont lavés, épluchés, découpés en fonction des besoins puis mis sous vide pour être livrés et consommés en restauration collective. Passage de produits bruts à aliments de 4ème gamme prêts à l'emploi (légumes râpés, émincés etc.)



COMPOSITION

Eplucheur
Station de lavage, rinçage
Zone de découpe
Chambres froides
Conditionnement
Bandes convoyeuses

AVANTAGES

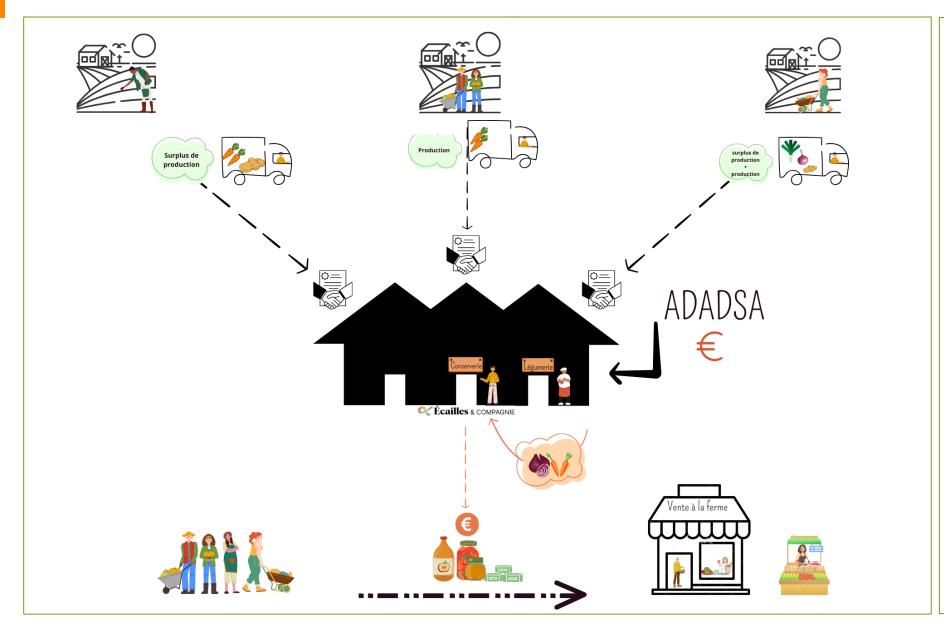
Utilisation de légumes frais
Promeut l'agriculture locale
Favorise la saisonnalité des
produits
Participe à réduire le gaspillage
alimentaire



Légumerie à vocation collective associée à une conserverie existante



SCENARIO : CONSERVE DE TRUITE AUX LÉGUMES LOCAUX ET CONSERVES À FAÇON



Vente des surplus de production à Ecailles & Co

(tonnage minimum déterminé, complété par de la production si nécessaire)



Respect d'une convention de partenariat fixant un cahier des charges (tonnage, qualité des aliments, etc.)



Transformation des légumes bruts en 4ème catégorie



Utilisation des légumes au sein des conserves de poisson, soupes Ecailles&Co

OU Elaboration d'une recette commune aux agriculteurs

OU Transformation à façon de la production d'un agriculteur

OU Elaboration de plats préparés en conserves



Achat des conserves pour montant modique à des fins de revente à la ferme/ marchés

LES PRODUCTIONS VS LES TRANSFORMATIONS ENVISAGÉES

Productions citées lors des entretiens individuels Fruits: Pomme, tomate

<u>Légumes</u>: courgette, aubergine, oignon, champignon, carottes, radis, pomme de terre, poireaux, haricots vert, choux, courges, butternut, navets, radis, etc.

Jus de fruit (pomme)

Soupes de légumes

Coulis, ketchup

Ratatouille

Conserve champignon

Tonnage annuel de production : entre 700Kg et 3 T de fruits et légumes / producteur

Tonnage annuel de surplus de production : entre 150 et 2 T de fruits et légumes / producteur

UN MONTAGE PROVISOIRE: L'EXEMPLE DU COULIS DE TOMATE

AVEC OBJECTIF DE PRODUCTION ANNUELLE DE 2000 KG

1. Coût d'achat des tomates : Moyenne des couts des tomates chez les exploitants locaux : 2,5 EUR/kg

- **2. Coût de transformation:** Coût de transformation (main-d'œuvre, énergie, etc.) par kg de coulis : 1,5 EUR/kg
- <u>3. Coût de conditionnement:</u> Ajoutons le coût des bocaux en verre et des étiquettes :
- Coût des bocaux et étiquettes par kg : 1 EUR/kg
- Coût de conditionnement (emballage supplémentaire, etc.): 0,5 EUR/kg

4. Coût total par kg de coulis de tomate:

Cout total= cout d'achat + cou de transformation + cout des bocaux et étiquettes

Cout total = 2.5 + 1.5 + 1 + 0.5 = 5.5 euros/ Kg

5. Prix de vente

Supposons une marge bénéficiaire de 30%.

Prix de vente = cout total x (1 + Marge)

Prix de vente = $5.5 \times 1.3 = 7.15 \text{ euros} / \text{Kg}$

6. Volume de tomates nécessaire

- Objectif de vente : 2 000 kg de coulis de tomate par an
- Taux de perte lors de la transformation : 20%

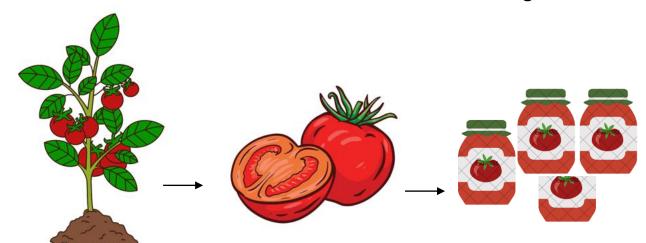
Volume initial de tomates nécessaires (avant transformation) :

Volume initial = 2000 kg / 0.8 = 2500 Kg

Conclusion:

Pour produire et vendre 2 000 kg de coulis de tomate artisanal par an :

- Coût de production par kg de coulis de tomate : 5,5
 EUR/ Kg
- Prix de vente par kg de coulis de tomate : 7,15 EUR/ Kg
- Volume initial de tomates nécessaires : 2 500 kg





1. Réception et lavage des légumes et fruits

- Tables de tri et de réception : Tables en acier inoxydable pour trier les légumes et les fruits.
- Laveuse à légumes/fruits : Une laveuse compacte pour nettoyer les produits avant transformation.

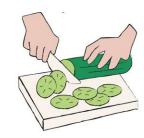
2. Préparation des légumes et fruits

- Éplucheuse : Une éplucheuse multifonction compacte pour les légumes et les fruits.
- Coupe-légumes : Un coupe-légumes multifonction pour trancher et hacher les produits.
- Broyeur à fruits : Un broyeur à fruits pour les pommes et autres fruits à jus.

3. Cuisson et transformation

- Marmites/cuiseurs à vapeur : Des cuiseurs à vapeur de différentes tailles pour la cuisson des soupes et des tomates.
- Mixeur/blender industriel : Un mixeur industriel pour transformer les légumes en soupes et coulis.
- Tamis/presse-tomates : Un tamis ou une presse-tomates pour séparer les peaux et les graines des tomates.
- Presse à pommes : Une petite presse à pommes pour extraire le jus des pommes.







NB: Considérant que le conditionnement (autoclave, remplisseuse, fermeture hermétique) et stockage (réfrigérateurs, congélateurs, étals et rayonnage) pourront êtres placés dans les locaux d'Ecailles&co



MODÉLISATION LÉGUMERIE COLLECTIVE - ANALYSE AFOM

ATOUTS (FORCES)	FAIBLESSES
 Outil innovant Répond au besoin du territoire Permet une valorisation des invendus Permet de lutter contre le gaspillage alimentaire Permet une vente à la ferme directe (sans intermédiaires) Modèle permettant d'être étendu à d'autres agriculteurs du territoire ainsi que des territoires avoisinants Offre commerciale de niche : Conserves de plats cuisinés Permet aux agriculteurs de se regrouper autour d'une démarche collective (création d'une sous marque Ecailles&co) Permet aux agriculteurs de produire à façon en petites séries avec un plus large spectre de recettes Respect des normes sanitaires incombent à un acteur privé, semi industriel, expérimenté 	 Cout d'achat des outils composants la légumerie Coût de main d'œuvre au sein de la légumerie : nécessité pour Ecailles&Co d'embaucher un 0,5 ETP supplémentaire dédié à la légumerie Mobilisation des exploitants Moindre volonté des exploitants à récolter leurs surplus de production Nécessité de produire pour transformer si tonnage de surplus agricole n'est pas suffisant Territoire étendu: dispersion géographique des exploitations agricoles Nécessité d'adaptation des recettes Engagement des agriculteurs sur un tonnage, sur un cahier des charges référençant la qualité des produits fournis, calibrage, etc.

MODÉLISATION LÉGUMERIE COLLECTIVE - ANALYSE AFOM

OPPORTUNITES MENACES

- Favorise les circuits courts ainsi que la consommation locale
- Elargissement de la capacité de transformation des agriculteurs: Diversification de l'offre commerciale des exploitants (fidélisation de la clientèle de la boutique à la ferme): élargissement de la gamme des produits proposés au consommateur
- Favorise la collaboration, le partage des connaissances et la création de réseaux entre les agriculteurs d'un même territoire
- Permet une diversification et une valorisation des revenus ainsi que le maintien de savoirfaire spécifiques liés aux productions de terroir
- Diversification de l'offre commerciale d'Ecailles&Co
- Hébergement potentiel de la légumerie au sein des locaux d'Ecailles&Co
- Diversification des points de vente d'Ecailles&Co au sein des magasins de producteurs locaux + marchés
- Structuration de filières de qualité
- Amélioration de l'efficacité et élargissement de la capacité de transformation des agriculteurs
- Eavorice l'accessibilité à des équipements

- Emplacement de l'unité de transformation ciblée (Ecailles&co) : en dehors du territoire LEADER-THOIRY
- Profil des exploitants du territoire : manque d'engouement pour tendre vers une initiative collective
- Déplacement des agriculteurs nécessaire vers l'unité de transformation
- Complément des surplus de production avec de la production pour transformation
- Respect du cahier des charge de l'agriculture biologique
- Le questionnement de la rentabilité d'une telle structure pour l'entreprise d'accueil – Ecailles&co
- Engagement d'Ecailles et compagnie

POINTS SOULEVÉS PAR ECAILLES ET COMPAGNIE AVANT ENGAGEMENT RÉEL

<u>Facteurs bloquants selon M. Pradère :</u>

- Nécessité de revoir le dimensionnement des équipements, adaptés au local jouxtant la conserverie 80 m2;
- Nécessité de définir dans un premier temps des recettes types : ratatouilles, coulis de tomates, jus de pomme, conserve de champignons afin de limiter les outils nécessaires;
- Ecailles et Compagnie a bénéficier du plan de relance pêche aquaculture FranceAgriMer il y a 1 an : 40% du montant total
- Pull d'agriculteurs intéressés pour participer encore trop faible : nécessité d'avoir un engagement des exploitants sur le long terme
- L'engagement des agriculteurs sur un tonnage plus précis
- Risque financier important sans certitude de rentabilité réelle

<u>Propositions soulevées par Monsieur Pradère</u>

- Contacter le CTCPA, Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles
- Mise à disposition de la légumerie aux lycées agricoles avoisinants/ centres de formation
- Possibilité pour l'ADADSA d'être propriétaire des outils et de payer le loyer ?

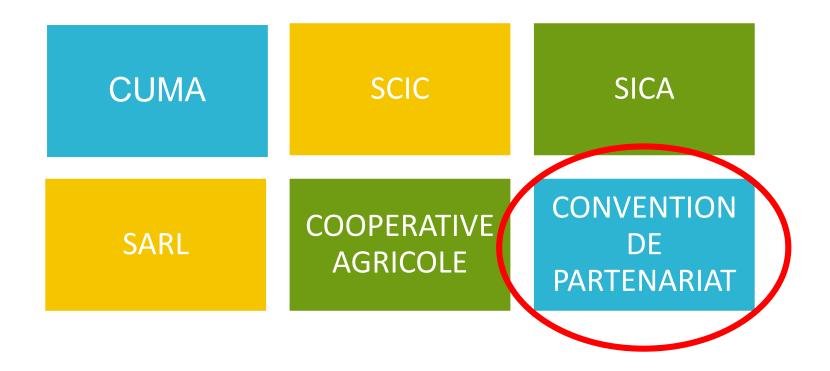


Identification d'un scénario de gouvernance de l'outil collectif, montage juridique



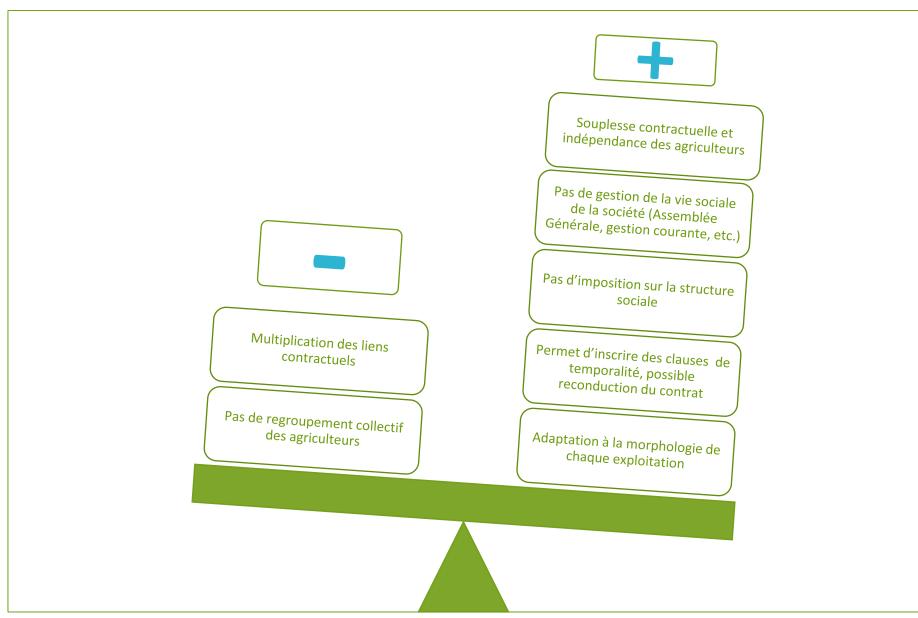


Organisations juridiques envisageables



CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC CAHIER DES CHARGES







EXEMPLE DE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE ECAILLES ET COMPAGNIE ET LES PRODUCTEURS

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE UN EXPLOITANT AGRICOLE MARAÎCHER ET UN TRANSFORMATEUR ALIMENTAIRE- ECAILLES&COMPAGNIE

Entre

L'Exploitant Agricole : Nom de l'exploitation : [Nom de l'exploitation] Adresse : [Adresse de l'exploitation] Représenté par : [Nom du représentant légal] Fonction : [Fonction du représentant légal]

Le Transformateur Alimentaire- Ecailles&Comapgnie : Nom de l'entreprise : [Nom de l'entreprise] Adresse : [Adresse de l'entreprise] Représenté par : [Nom du représentant légal] Fonction : [Fonction du représentant légal]

Il est convenu ce qui suit :

- 1. Objet du partenariat : Les deux parties conviennent d'établir un partenariat visant à assurer un approvisionnement en fruits et légumes de qualité pour la transformation alimentaire. L'exploitant agricole s'engage à fournir au transformateur alimentaire les produits agricoles nécessaires à sa transformation, tandis que le transformateur s'engage à acheter lesdits produits et à les transformer en produits finis.
- 2. Engagement sur le tonnage de fruits et légumes : L'exploitant agricole s'engage à fournir au transformateur alimentaire un tonnage mensuel de [tonnage convenu] de fruits et légumes, réparti selon les spécifications définies dans le présent cahier des charges.
- 3. Qualité des produits fournis: Les produits fournis par l'exploitant agricole doivent être frais, sains, et répondre aux normes de qualité en vigueur. Ils doivent être cultivés de manière respectueuse de l'environnement, sans utilisation abusive de produits chimiques.
- 4. Calibrage des produits fournis: Les fruits et légumes fournis ne doivent pas être trop gros ni trop petits, afin de faciliter leur transformation par le transformateur alimentaire. Un calibrage précis sera défini conjointement par les deux parties, et respecté lors de chaque livraison.
- 5. Engagement financier : Le transformateur alimentaire s'engage à payer à l'exploitant agricole une somme de [montant convenu] par tonne de produits agricoles livrés, conformément aux termes de paiement convenus entre les deux parties.
- **6. Engagement de revente à l'exploitant :** Le transformateur alimentaire s'engage à revendre les produits transformés à l'exploitant agricole à un prix modique, afin de favoriser le développement de son activité et de maintenir une relation équitable entre les deux parties.
- 7. Durée du partenariat : La présente convention de partenariat entre en vigueur à compter de sa date de signature et reste en vigueur pour une durée de [durée convenu], sauf résiliation anticipée d'un commun accord entre les parties ou en cas de non-respect des engagements définis dans le présent document.
- 8. Litiges: En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable. À défaut de parvenir à un accord, tout différend sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents.

Fait en deux exemplaires à [lieu], le [date]

Pour l'Exploitant Agricole :

Pour le Transformateur Alimentaire-Ecailles&Compagnie :

[Signature]

[Signature]

[Nom imprimé] [Fonction]

[Nom imprimé

[Fonction]

<u>Les principales</u> <u>caractéristiques devant être</u> <u>encadrées</u>:

- L'engagement du producteur quant à un tonnage / an;
- L'engagement du producteur quant à la qualité et calibrage des produits bruts fournis
- L'engagement financier : achat des produits bruts et revente à somme modique aux producteurs;
- La mention de l'origine des produits bruts sur l'étiquettes avec mention de l'exploitation



Estimation du budget d'investissement et de fonctionnement



RÉVISION DE L'ESTIMATIF FINANCIER POUR UNE LÉGUMERIE ARTISANALE DE 80 M2

1. Tables de tri et de réception (Tables en acier inoxydable)

Coût unitaire: 500 à 1 000 EUR
Quantité nécessaire: 2 tables
Coût total: 1 000 à 2 000 EUR

2. Laveuse à légumes/fruits (Compacte)

Coût unitaire: 2 000 à 5 000 EUR

Quantité nécessaire : 1 unité

• Coût total: 2 000 à 5 000 EUR

3. Éplucheuse (Multifonction compacte)

Coût unitaire: 1 000 à 3 000 EUR

Quantité nécessaire : 1 unité

• Coût total: 1 000 à 3 000 EUR

4. Coupe-légumes (Multifonction)

Coût unitaire: 1 000 à 2 500 EUR

Quantité nécessaire : 1 unité

Coût total: 1 000 à 2 500 EUR

6. Marmites/cuiseurs à vapeur (De différentes tailles)

Coût unitaire: 2 000 à 5 000 EUR
Quantité nécessaire: 2 unités
Coût total: 4 000 à 10 000 EUR

7. Mixeur/blender industriel

Coût unitaire: 2 000 à 4 000 EUR
Quantité nécessaire: 1 unité
Coût total: 2 000 à 4 000 EUR

8. Tamis/presse-tomates

Coût unitaire: 1 000 à 2 000 EUR
Quantité nécessaire: 1 unité
Coût total: 1 000 à 2 000 EUR

9. Presse à pommes (Petite presse à pommes)

Coût unitaire: 1 000 à 3 000 EUR
Quantité nécessaire: 1 unité
Coût total: 1 000 à 3 000 EUR

5. Broyeur à fruits (Pour pommes et autres fruits à jus)

• Coût unitaire: 1 500 à 3 000 EUR

Quantité nécessaire : 1 unité

• Coût total: 1 500 à 3 000 EUR

Total estimatif matériel: entre 15 500 EUR et 34 500 EUR **Total loyer annuel:** 12 000 EUR/an - 60 000 EUR/5 ans

TOTAL pour matériel + 1 an de loyer : 27 500 EUR – 46 500 EUR

<u>TOTAL pour matériel + 5 ans de loyer</u>: 75 000 EUR – 94 500 EUR / 5 ans de loyer

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Nom du projet :	Légumerie Ecailles et Compag	nie		
Montant total du projet :	46 500,00 €			
	Tranche 1 0 - 50 000€	Tranche 2 50 000€ - 100 000€	Tranche 3 100 000€ - 200 000€	Tranche 4 200 000€ - x€
	60%	50%	40%	30%
Montant total par tranche	46 500,00 €	0,00€	0,00€	0,00 €
Montant de subvention par tranche	27 900,00 €	0,00 €	0,00€	0,00€
	Montant total LEADER	Montant Cofinancement	TAP	
	80%	20%	60%	
	22 320,00 €	5 580,00 €	27 900,00 €	
	100 000 00 0			
Plafond LEADER:	120 000,00 €			



PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL- FOURCHETTE BASSE

Légumerie Ecailles et Compagnie			
27 500,00 €			
Tranche 1 0 - 50 000€	Tranche 2 50 000€ - 100 000€	Tranche 3 100 000€ - 200 000€	Tranche 4 200 000€ - x€
			30% 0,00 €
16 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€
Montant total LEADER	Montant Cofinancement	TAP	
80%	20%	60%	
13 200,00 €	3 300,00 €	16 500,00 €	
120 000,00 €			
	27 500,00 € Tranche 1 0 - 50 000€ 60% 27 500,00 € 16 500,00 € Montant total LEADER 80% 13 200,00 €	Tranche 1 0 - 50 000€ 50 000€ 60% 27 500,00 € 16 500,00 € 16 500,00 € Montant total LEADER 80% 13 200,00 € 3 300,00 €	Tranche 1 Tranche 3 0 - 50 000€ 50 000€ - 100 000€ 100 000€ - 200 000€ 60% 50% 40% 27 500,00 € 0,00 € 0,00 € 16 500,00 € 0,00 € 0,00 € Montant total LEADER Montant Cofinancement TAP 80% 20% 60% 13 200,00 € 3 300,00 € 16 500,00 €



Annexe 1	CUMA	SCIC	SICA	SARL	CA
DÉFINITION GLOBALE	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole : permet aux agriculteurs de mutualiser des moyens nécessaires à leur activité (machines, maind'œuvre, hangars, atelier)	Les Société Coopérative d'Intérêt Collectif ont pour objectif de répondre aux besoins collectifs de leur territoire ou de leur communauté.	La Société d'Intérêt Collectif Agricole vise à promouvoir et à soutenir le développement économique, social et environnemental des exploitations agricoles. Elle est souvent utilisée pour faciliter la coopération entre les agriculteurs et améliorer leur compétitivité sur le marché	La Société A Responsabilité Limitée : offre un cadre juridique qui limite la responsabilité des associés au montant de leurs apports en capital et permet une gestion relativement souple de l'entreprise.	La Coopérative Agricole est une forme d'entreprise agricole qui fonctionne selon des principes coopératifs: les agriculteurs membres collaborent pour maximiser leurs avantages économiques et sociaux tout en partageant les risques.
FONCTIONNEMENT	 Adhésion volontaire et ouverte à tous Gouvernance démocratique 1 adhérent= 1 voix Égalité entre les adhérents Pas de but lucratif Exclusif aux adhérents 	 Gouvernance: 1 personne = 1 voix Buts sociaux: obligation de consacrer une partie des bénéfices à la réalisation de projets d'intérêts collectifs Capital : Aucune partie prenante ne peut détenir plus de 50% des droits de vote. 	 Gouvernance: 1 personne = 1 voix Offre une gamme de services aux agris membres : matériel agricole, stockage ,transformation des produits agricoles, la commercialisation des produits, la formation agricole, la recherche et le développement agricole, etc. 	 SARL détenue par un ou plusieurs associés : détenant des parts sociales correspondant à leur investissement Associés responsables des dettes de la société à hauteur de leurs apports Parts sociales peuvent être cédées Décisions importantes prises en AG 	 Détenue et gérée par les agriculteurs détenteur de parts sociales / quotas d'adhésion Election d'un Conseil d'administration prenant les décisions stratégiques Objectifs communs : achat groupé de semences, machines agricoles, etc. Mise en commun des ressources (financières, matérielles) Distribution équitable des bénéfices
AVANTAGES	 Maitriser les couts de production et réduire les charges de mécanisation Amélioration des performances économiques par l'accès à une mécanisation performante Amélioration des conditions de travail et qualité de vie 	 Finalité d'intérêt collectif (impact social, économique , environnemental positif) Diversité des parties prenantes (travailleurs, usagers, collectivités locales Gouvernance démocratique Flexibilité juridique 	 Renforcement de la coopération entre les agriculteurs Mutualisation des ressources Amélioration pouvoir de négociation sur le marché Réduction des coûts Favorise l'innovation Promeut le développement rural 	 Responsabilité limitée Souplesse dans la gestion : associés peuvent désigner un gérant pour s'occuper de la gestion quotidienne Partage des bénéfices en fonction des parts sociales Accès aux financements : possibilité de lever des fonds Cession de parts 	 Mise en commun des ressources : économie d'échelle (achat, transfo, stockage, commercialisation) Accès aux marchés : négociation de contrats de vente, logistique efficace Pourvoir de négociation Réduction des risques : assurance collective agricole Distribution équitable des bénéfices Conseils et formation
INCONVÉNIENTS	 Décisions collectives Dépendance vis-à-vis de la CUMA (pb si désaccords) Gestion complexe (planification, maintenance des équipements) Responsabilité financière collective 	 Complexité de gestion (diversité des parties prenantes) Financement initial : acquisition d'actifs , mise en place d'infrastructures Equilibre des intérêts Rentabilité 	 Gestion et coordination des membres Mobilisation des ressources financières Définition des objectifs communs 	 Complexité administrative Couts initiaux : frais de constitution (frais juridiques) Responsabilité des gérants Limite du nombre d'associés Sortie des associés 	 Perte de contrôle : gestion collective + prise de décision par le conseil

PARTICIPATION COPIL RESTITUTION ÉTUDE - 18 DÉCEMBRE 2023

Etade d'opportunité d'un outil de transformation 18.12.23 - Aubergenuille **Participation** Emargament hybride visio Françoise Chancel CARIDE Frederic Marche Safer / présentiel Justialina 35 Rodolphe Nolet Safer Caville longe Paul LEFENRE Margano Grayeau Remand Boule GPSO Adule Maistre CD 78 Pavis GPSO Claire le Roy GAB IdF Lastitia Chegard Eunice Lei's NTOGONO Parcal BROVILLAUD Régin IdF explor tant Fabrier Frenie PAUIS ADASA

ETUDE DE COUTS : ÉTIQUETEUSE

- Etiqueteuse alimentaire automatique linéaire
- Cout: varie entre 250 et 900 €.
- Description: Ce modèle dépose les étiquettes en ligne droite par dessus ou en dessous du produit. Il assure une répétitivité précise jusqu'à 0,5 mm. Par ailleurs, sa vitesse de dépose peut atteindre les 60 mètres par minute. En outre, elle s'équipe d'une bande transporteuse motorisée, soit un convoyeur. Cette machine utilise un carrousel pour l'acheminement des produits jusqu'au poste d'étiquetage.
- Etiqueteuse automatique rotative
- <u>Cout:</u> varie **entre 300 et 800 €**.
- Description: Elle s'utilise pour l'application d'étiquettes sur divers récipients comme les bouteilles ou les bocaux. En général, ce modèle s'utilise dans le secteur du vin ou du cosmétique. Il produit jusqu'à 3000 à 12000 conteneurs par heure. Parmi ses avantages figure sa résistance à l'huile, à l'eau, à l'abrasion et aux tâches.





- Etiqueteuse automatique pour produits cylindriques
- Cout: varie **entre 300 et 3000 €**.
- Description: Elle dépose les étiquettes autour des produits coniques ou cylindriques ainsi que des étiquettes d'inviolabilité au niveau du couvercle. Cette machine bénéficie d'une répétitivité avec une précision de 0,5 mm. Par ailleurs, elle dispose d'une vitesse de dépose insanté de mêtres par minute.

